

LES ENFANTS, NOTRE PRIORITÉ!

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'année 2020-2021 a été pour tous une année de bouleversements.

Aux multiples défis qui caractérisent le travail en protection de la jeunesse s'est ajouté celui de devoir composer tous les jours et sans relâche avec la crainte et les contraintes engendrées par la pandémie. Visiter les familles, entrer dans leur maison et intervenir en situation de crise a exigé des intervenantes et des intervenants autant de détermination et de persévérance que de sensibilité et d'habiletés. Les journées ont été longues et souvent éprouvantes, d'autant plus que les effectifs requis pour faire face aux nombreux besoins n'étaient pas toujours au rendez-vous. Cette fois-ci encore, nos équipes ont montré que leur engagement est plus fort que tout. Elles ont gardé le moral et fait preuve de proactivité, et elles n'ont jamais cessé d'innover pour trouver des moyens de demeurer en lien avec les jeunes et leurs parents afin de leur venir en aide. Les enfants, qu'ils vivent dans leur famille naturelle, en famille d'accueil ou dans un centre de réadaptation, n'ont jamais été laissés pour compte. Tous les intervenants ont redoublé d'efforts, de créativité et d'humanisme pour prendre soin d'eux et leur permettre d'affronter sans trop de heurts cette importante crise. C'est avec beaucoup d'admiration et de reconnaissance que nous les remercions. Leur présence attentive et leurs interventions ont assurément permis d'éviter de nombreux drames.

Nous souhaitons aussi exprimer notre reconnaissance aux communautés bienveillantes et à tous nos collaborateurs et partenaires qui ont été et qui demeurent au quotidien des alliés essentiels. Leur contribution est inestimable et mérite d'être soulignée à grands traits.

La Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse a poursuivi ses travaux, et un certain nombre de critiques à l'égard du travail réalisé se sont ajoutées à des préoccupations quotidiennes déjà nombreuses. Sensibles aux enjeux soulevés et résolus à améliorer ce qui doit l'être, nous leur avons accordé toute notre attention. Cela étant, on ne peut passer sous silence le fait que certains commentaires ont affecté le moral des troupes. À cet égard, ce n'est pas tant la critique qui blesse, mais l'absence de contrepartie, soit la mise en valeur des innombrables réussites et la reconnaissance des enfants et des parents pour qui l'intervention de la DPJ a eu des effets positifs et a été salutaire.

La nomination de Catherine Lemay au poste de DPJ national ouvre un nouvel épisode de l'histoire de la protection des enfants au Québec. Nous espérons que cette étape soit marquée par un engagement collectif solide et immuable, qu'elle soit le début d'un long chapitre qu'on voudrait pouvoir intituler « Tous ensemble, sans compromis, engagés et mobilisés dans le développement, le bien-être et la protection des enfants ! ». Le cri du cœur des Québécois à l'égard de la maltraitance des enfants doit pouvoir se répercuter haut et fort. Il doit guider nos choix comme société, de même que nos paroles et nos gestes en tant que citoyens et acteurs de premier plan dans la vie des enfants.

En tout temps et en toutes circonstances, protéger les enfants...

... c'est resserrer les rangs autour d'eux dans toutes les régions du Québec, garder les yeux et le cœur ouverts, les écouter, les aider, les accompagner;

... c'est accepter leurs diversités, qu'elles soient culturelles, sexuelles ou de genre, et favoriser l'inclusion et le respect de chaque personne concernée;

... c'est faire preuve de disponibilité, de sensibilité et d'empathie;

... c'est répondre rapidement à leurs besoins d'aide et leur offrir une vaste gamme de services;

... c'est leur assurer la stabilité nécessaire pour bien grandir, que ce soit auprès de leurs parents ou de personnes significatives disponibles et aptes à répondre à leurs besoins;

... c'est aussi reconnaître et saluer la contribution essentielle de celles et ceux qui se dévouent tous les jours et avec cœur pour veiller à leur bien-être et à leur avenir.

Protéger les enfants, c'est NOTRE PRIORITÉ !

THE CHILDREN ARE OUR PRIORITY!

The year 2020–2021
was a year of upheaval
for everyone,
to say the least.

The work of protecting our youth is full of challenges. Added to those were the daily and relentless concerns and constraints created by the pandemic. Visiting families, going into their homes, and intervening in crisis situations required workers who were determined and perseverant, but also sensitive and skilled. The days have been long and often difficult, especially since the personnel required to meet the needs were not always available. Once again, our teams showed that they are dedicated and up to the challenge. They kept their morale high and were proactive, and they never stopped innovating to find ways of keeping in touch with and supporting youth and their families. Whether they live with their biological family, in a foster family, or at a readaptation centre, they were never left to slip through the cracks. Case workers redoubled their efforts, their creativity, and their humanism in order to care for them and help them through this crisis as smoothly as possible. We admire and acknowledge their efforts with gratitude. Their attentive presence and their interventions have undoubtedly helped to prevent any number of unfortunate situations.

We would also like to acknowledge caring communities and all of our collaborators, who have been and continue to be our vital allies every day. Their contribution has been invaluable and deserves to be highlighted.

The Special Commission on the Rights of the Child and Youth Protection has continued its efforts, and some criticism of what has been accomplished has been added to the already numerous day-to-day concerns. Aware of the issues that have been raised and determined to improve where needed, we are fully focused on addressing those points. That said, we cannot ignore certain comments that have affected the morale of our teams. What hurts isn't the criticism, but rather the lack of balance, namely acknowledgment of the countless successes and recognition of the cases in which intervention by the DYP had positive and beneficial impacts for both children and their parents.

The appointment of a national DYP is the start of a new period in the history of child protection in Québec. We hope that it will be characterized by a solid and unwavering collective commitment and that it marks the beginning

of an era we would like to entitle "Together and without compromise, committed and engaged in the development, well-being, and protection of children". That is the heartfelt desire of Québécois with regard to the mistreatment of children, and that desire must be heard loud and clear. It must guide not only the choices we make as a society, but also our words and actions as citizens and frontline actors in the lives of children.

At all times and under all circumstances, protecting the children means...

... closing ranks around them across all regions of Québec, keeping our eyes and our hearts open, listening to them, helping them, and accompanying them;

... accepting their diversity, be it of culture, sex or gender, and supporting inclusivity and respect for everyone;

... being available, aware, and empathetic;

... quickly responding to their needs and offering a broad range of services;

... ensuring they have the stability they need to grow, either with their parents or with others who are available and able to meet their needs;

... and acknowledging and valuing the essential contribution made of those who, with heartfelt and daily dedication, work to ensure the well-being and the future of our children.

Protecting the children is OUR PRIORITY!